

Bulletin Municipal de

2018

# Saint-Lary Soulan



[www.saintlary.com](http://www.saintlary.com)



SAINT-LARY  
SOULAN  
PYRÉNÉES

*Vivre la montagne*

# Sommaire

Editorial ..... 3

Informations financières ..... 4 et 5

- Recettes et dépenses 2018 et Informations diverses

Actualités communales..... 6 à 13

- Travaux et projets communaux

- Ouverture d'un tiers-lieux

- Nouveau contrat de délégation de service public de gestion de l'eau potable

- Actualité du Regroupement Pédagogique Intercommunal

Tour de France..... 14 et 15

Actualités communales ..... 16 à 18

Bilans : du GIPE, du GEVAL, des Régies, du Centre de Secours, du Complexe Thermal Sensoria,  
de l'AFP de Soulan et des groupements pastoraux

Station de Saint-Lary Soulan ..... 19

- Bilan de la saison hivernale 2017/2018

- Bilan du Bike Park

- Travaux sur le domaine

Noël des Enfants ..... 20

Actualités intercommunales ..... 21

- POCTEFA

- Communauté de communes Aure Louron

Office du Tourisme ..... 22 et 23

- Chiffres de fréquentation 2018

- Classement des meublés de tourisme et Label « Qualité Confort Hébergement »

- Bilan de la centrale de réservation et DECLA'LOC

Animations et Vie associative et sportive ..... 24 à 26

- Bilan des principales associations

- Liste des associations, principales subventions et temps forts de l'année 2019

Informations pratiques et état civil..... 27

# Editorial



A l'heure où ce bulletin est à l'impression, notre vallée est enfin recouverte d'un magnifique manteau neigeux. La saison d'hiver peut donc prendre son envol, pour le bonheur de l'ensemble des socio-professionnels et bien sûr des très nombreux adeptes de notre station, qui jusqu'à présent ont dû prendre leur mal en patience.

La vallée de Saint-Lary a de très nombreux atouts pour demeurer un site touristique majeur de notre département. Pour demeurer un site leader nous devons poursuivre nos efforts en matière d'attractivité notamment grâce à la politique de rénovation des meublés de tourisme dont les premiers résultats sont désormais palpables ou au développement de nouvelles activités de loisirs.

La coopération valléenne et transfrontalière est également primordiale.

Ainsi, l'obtention du label Grand Site d'Occitanie « Pyrénées - Aure-Louron » par la communauté de communes Aure Louron en est une parfaite illustration. Cette reconnaissance de l'attractivité de notre territoire va nous permettre, au travers des campagnes de communication et de promotion, de mieux faire connaître le territoire au niveau régional, national et international.

Par ailleurs, les premières réalisations concrètes découlant du projet européen de Destination Unique des Vallées du Sobrarbe, d'Aure et du Louron, participent également à cette indispensable valorisation de notre territoire.

Parallèlement, toutes ces démarches nécessitent également que nous maintenions une qualité de services. La construction d'une maison de santé, dont l'ouverture sera effective à l'automne prochain participe à cette volonté de pérenniser les services de proximité indispensables à nos populations permanentes, car ne l'oublions pas nous sommes et demeurons un territoire rural, et bien entendu aux populations touristiques.

L'avenir sera prometteur si nous continuons tous ensemble à travailler pour organiser notre territoire et le préparer aux incessants défis qui s'offrent à nous.

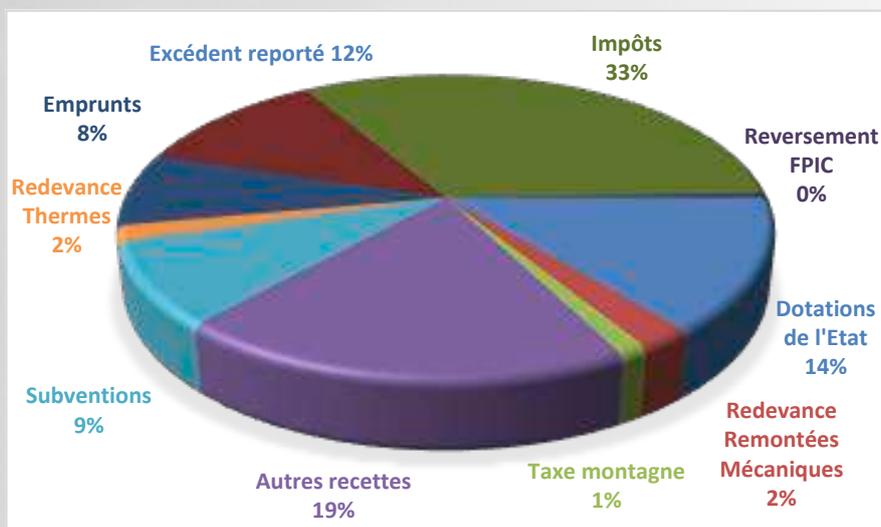
Soyons confiants en notre capacité d'innovation et d'adaptation.

A tous et à toutes, je vous adresse au nom du Conseil Municipal de Saint-Lary Soulan, tous nos vœux de bonheur et de réussite.

**Jean Henri MIR**  
Maire de SAINT LARY SOULAN

# Informations financières

## Répartition des recettes 2018

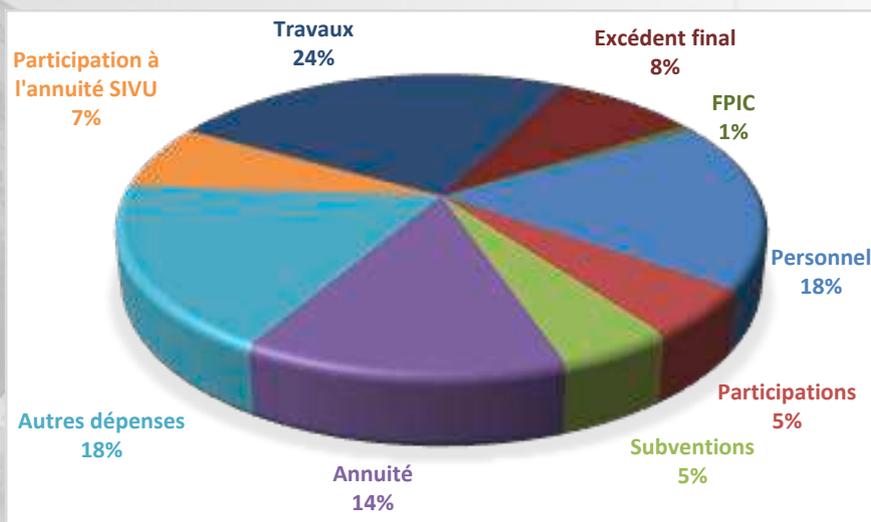


Les « Dotations de l'Etat » : 2 225 522 €  
 La « Redevance Thermes » : 259 898 €  
 La redevance « Remontées mécaniques » : 346 760 €  
 Les « Impôts » : 5 227 562 €  
 Le reversement FPIC : 81 345 €  
 La Taxe Montagne : 187 845 €

Le poste « Autres recettes » : 3 036 313 €  
 Le montant des « Subventions » versées à la commune :  
 1 392 847 €  
 Le montant des « Emprunts » : 1 227 329 €  
 « L'excédent reporté » : 1 834 797 €.

Le montant total des recettes pour l'année 2018 s'élève à 15 820 218 €.

## Répartition des dépenses 2018



Les frais de « Personnel » : 2 856 380 €  
 Le poste « Autres dépenses » : 2 814 484 €  
 dont les frais de déneigement pour 207 280 € et les frais de navettes  
 (hors personnel) au village pour 68 000 € et au Pla d'Adet pour 12  
 476 €.

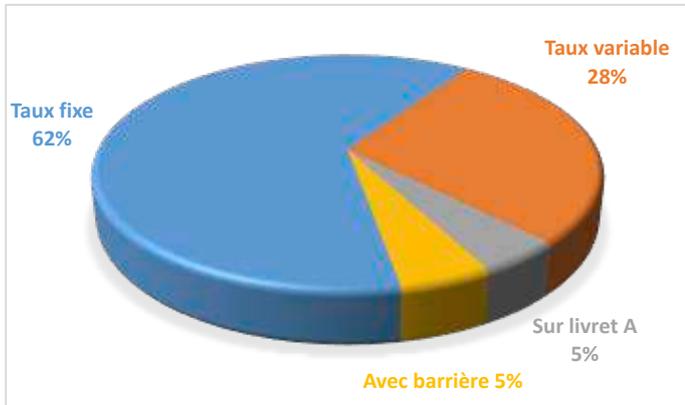
« La participation de l'annuité SIVU » : 1 102 844 €  
 Le montant des « Subventions » : 771 073 €.

« l'Annuité » d'emprunt : 2 156 297 €  
 Le montant des « Travaux » réalisés : 3 848 143 €  
 Le poste « Participations » : 822 710 €  
 Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et  
 Communales : 109 245 €  
 « L'excédent final » : 1 339 042 €.

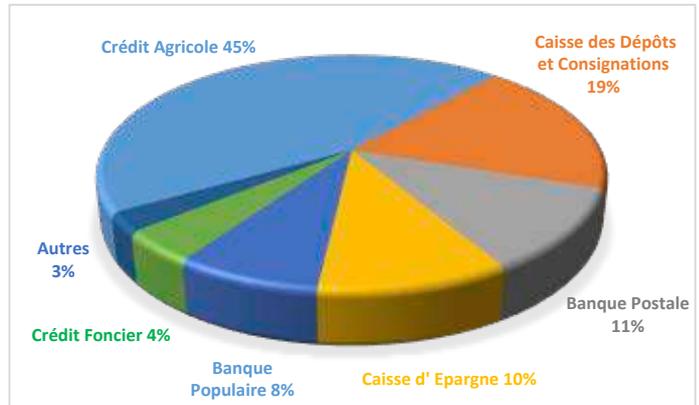
Le montant total des dépenses pour l'année 2018 s'élève à 15 820 218 €.

## Focus sur la dette

### Caractéristiques de la dette



### Dette par prêteur



Le capital restant dû au 31 décembre 2018 s'élève à 19 144 210 euros avec un taux moyen de la dette de 2,23 %.

### Produit des taxes locales 2018



Taxe d'habitation : 2 242 939 €  
 Taxe foncière bâtie : 1 816 675 €  
 Taxe foncière non bâtie : 38 911 €  
 Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) : 836 826 €

### Répartition de la Taxe Montagne

Le montant versé par la Société Altiservice aux cinq communes, au titre de la Taxe Montagne s'élève, en 2018, à 398 279,17 €, réparti de la façon suivante : 35 327,36 € pour Cadeilhan-Trachère, 78 022,89 € pour Vignec, 54 564,25 € pour Vielle-Aure, 39 947,40 € pour Aulon et 190 417,27 € pour Saint Lary Soulan. 265 519 € ont été versés au Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées.

### Répartition de la Redevance 5%

La base du calcul de cette redevance de 5 % est constituée par le chiffre d'affaires généré par l'exploitation des remontées mécaniques qui s'élève, pour 2018, à 13 939 771,09 € HT. En appliquant ces 5 %, le montant à répartir par le SIVU Aure 2000, en fonction de différentes conventions signées avec les communes, s'élève à 696 988,55 €. La répartition s'est effectuée comme suit : 66 503,41 € pour Aulon, 110 326,68 € pour Cadeilhan-Trachère, 87 802,62 € pour Vielle-Aure et 96 970,76 € pour Vignec. Le solde, 335 385,08 €, a été versé à Saint-Lary Soulan.

### Participation des communes du SIVU AURE 2000 à l'annuité d'emprunt

Le montant de l'annuité 2018, payé par le SIVU AURE 2000, s'élève à 1 729 902,84 €. Cette annuité est financée par :

- La redevance complémentaire contractuelle versée par la société Altiservice : 237 276 €.
- La redevance complémentaire contractuelle versée par la société Altiservice au titre de l'avenant n°5 : 178 646 €.
- La location à l'ESF du chalet : 12 278,40 €.
- La redevance d'occupation du domaine public par les motoneiges : 2 418,75 €.
- La participation versée par la Commune de Saint-Lary Soulan : 1 102 844,20 €.
- Les délaissements des communes, sur les bases de calcul de la Taxe Montagne et de la Redevance 5%, s'élèvent à 92 864,94 €, pour Vignec, à 65 513,98 €, pour Cadeilhan-Trachère et à 38 060,57 € pour Vielle-Aure.

Les délaissements de Vielle-Aure et Cadeilhan-Trachère font l'objet d'une contestation de la part des deux communes.

La commune de Cadeilhan-Trachère a contesté devant le tribunal administratif le délaissement et les frais de fonctionnement appliqués par le SIVU AURE 2000 au cours de l'année 2017. Dans l'attente du jugement de ce tribunal, le SIVU AURE 2000 a appliqué le délaissement et les frais de fonctionnement pour l'année 2018.

### Impôts et taxes encaissés par le Département sur le territoire de Saint-Lary Soulan

En 2018, le Département des Hautes-Pyrénées a perçu directement sur le territoire de Saint-Lary-Soulan la somme de 1 970 283 € composée de 265 519 € de taxe montagne, 34 806 € de surtaxe de séjour et 1 669 958 € au titre des impôts locaux.

# Actualités communales

## Aménagement de la traverse de la RD 929



Ces travaux ont consisté :

- En la création de trottoirs et bordures
- En la rénovation de tous les réseaux et l'installation de dalots (galeries techniques) en vue notamment de la future réalisation d'un réseau de chaleur
- En la réhabilitation du système d'éclairage public
- En l'embellissement des espaces verts

Ces travaux ont permis de créer une circulation piétonne entre le rond-point des thermes et le rond-point sud. Un accès piétonnier sécurisé entre le jardin de Boltaña et le téléphérique a été aménagé. Le revêtement a été réalisé par le Conseil départemental des Hautes-Pyrénées.

Ces travaux ont reçu le soutien financier de l'Etat pour 160.017 €, du Conseil départemental pour 153.250 € et de la Région Occitanie pour 41.805 €.

## Fin de l'opération de réhabilitation du quartier Espeyrias

Débuté depuis trois ans, ces travaux ont consisté en la rénovation des conduites d'eau potable (effectuée par la Société SUEZ dans le cadre du contrat de délégation de service public signé avec la commune) et du réseau d'assainissement (réalisée en étroite collaboration avec le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Haute Vallée d'Aure) ainsi qu'en l'enfouissement des lignes électriques, Télécom et de l'éclairage public (effectué par le Syndicat Départemental d'Énergie). La commune prenant à sa charge la réfection des enrobés.

La tranche de travaux réalisée en 2018 a consisté : en l'enfouissement des réseaux rue de l'Oasis, la réfection de la chaussée impasse des Palombes et rue Mirabelle et la dépose des supports béton du chemin de Sailhan.

Ce chantier s'achèvera, en 2019, par la rénovation des branchements d'eau potable puis de l'enrobé rue de l'Oasis.

### Réfection de la route du col du Portet



Pour l'arrivée du Tour de France, le 25 juillet, la commune a procédé à la réfection du mur de soutènement (situé au premier virage) et d'une conduite d'eau (sur près de 500 mètres). Elle a également réalisé un revêtement sur les 8 kilomètres de la chaussée menant au col du Portet.

En étroite collaboration avec les services de l'Etat, du Conservatoire Botanique des Hautes-Pyrénées et des Bâtiments de France, une attention particulière a été portée sur le caractère environnemental de l'aménagement de ce site.

Au printemps 2019, deux passages canadiens vont être installés au niveau du tunnel (afin d'en interdire l'accès au bétail) et dix-huit collecteurs d'eau vont être réinstallés le long de la route du Col afin de récolter les eaux de ruissellement. La commune a également procédé au déplacement de la conduite d'eau potable qui alimente le site d'Espiaube.

### Travaux en bref

#### Rénovation des bassins de la piscine municipale

Le carrelage du grand bassin a été entièrement rénové. Dans la continuité de ces travaux, la commune a engagé une étude portant sur la réhabilitation d'ensemble du bâtiment d'accueil comprenant la mise aux normes de ce bâtiment permettant l'accès aux personnes à mobilité réduite ainsi que la rénovation des installations électriques, des vestiaires, des sanitaires et des douches. Ces travaux seront réalisés au printemps 2019. Leur coût est estimé à 105.000 € subventionné par l'Etat (20.904 €), la Région Occitanie (26.159 €) et le Conseil départemental (21.000 €).

#### Remise en état de la station d'épuration du restaurant d'altitude Les Merlans.

Cette opération a été effectuée en collaboration avec le Syndicat d'Assainissement de la Haute Vallée d'Aure et l'Agence de l'eau qui a apporté un financement de 36.680 €. Ces travaux ont été faits sous maîtrise d'ouvrage de la commune.

#### Récupération des eaux pluviales du bâtiment du Grand Stemm

Ces travaux permettent désormais de collecter les eaux pluviales et de les rejeter en aval du bâtiment.

#### Remise en état des voiries situées sous le bâtiment de l'Armazan

Ces travaux ont consisté en un renforcement de la chaussée par l'injection de ciment.

#### Raccordement au collecteur principal du réseau d'eaux usées de l'ancienne patinoire

Réfection de l'étanchéité de la dalle interne de la gare de départ de la télécabine d'Espiaube (garage des cabines et zone de départ skieurs)

### Début des travaux de construction de la Maison de Santé sur le terrain de l'ancien camping municipal



La première phase de travaux a consisté à déplacer les réseaux d'eaux usées et pluviales et le réseau électrique avec le concours respectif du Syndicat d'Assainissement de la Haute Vallée d'Aure et de la société ENEDIS. Les travaux de construction du bâtiment et de réhabilitation du bâtiment existant, afin d'y aménager deux logements, ont débuté en juin dernier et seront achevés à l'automne 2019. Dès son ouverture, cette Maison de Santé accueillera 3 médecins, deux cabinets d'infirmières, deux cabinets de kinésithérapeutes et un chirurgien-dentiste. Ce bâtiment sera doté d'équipements de radiologie et de télé-médecine. Le coût de ces travaux est estimé à 1.800.000 € et subventionné à hauteur de 800.000 € par l'Europe (au titre du programme LEADER des PNR Nestes Coteaux), l'Etat, La Région Occitanie, le Conseil départemental et la Communauté de communes Aure Louron.

### Elaboration d'un plan d'aménagement

Les élus de Saint-Lary Soulan et les représentants de l'Office Public de l'Habitat des Hautes-Pyrénées ont engagé une réflexion afin d'aménager 20 lots en vue de la construction de maisons individuelles (à destination de jeunes ménages, sous forme d'accès progressive à la propriété) et des espaces publics. L'élaboration du permis d'aménager a été confié à l'architecte Pascal Servin. Une étude est également en cours concernant le projet de construction d'une résidence pour Séniors.

### Station d'épuration au col du Portet



Réalisée cet automne, cette station d'épuration va permettre de traiter les eaux usées des futurs points de restauration d'altitude (qui seront créés à Tourette et au col du Portet) et des toilettes publiques (qui seront aménagées au col du Portet).

# Actualités communales

## Travaux réalisés dans la vallée du Rioumajou

### Travaux sur les cabanes pastorales de La Plagne et d'Arêt



Ces travaux ont consisté à l'aménagement de sanitaires et à l'installation d'un réseau d'assainissement et d'un réseau électrique photovoltaïque dans chaque cabane. Grâce au captage d'une source, la cabane d'Arêt a pu être alimentée en eau potable.

Compte tenu de la très forte teneur en aluminium dans la source située à proximité de la cabane de La Plagne, deux citernes d'eau (qui seront hélicoptérées en début et en fin d'estives) permettront d'alimenter cette cabane en eau. L'objectif de ces travaux est de fournir aux bergers de bonnes conditions de travail pendant la période des estives.

Le coût de ces travaux s'est élevé à 120.000 € subventionné par l'Europe (FEADER) pour un montant de 49.803 € et l'Etat pour 44.165 €.



### Aménagement d'une pico-centrale hydroélectrique alimentant l'Hospice du Rioumajou

Grâce à la construction de cette installation, qui utilise la force de l'eau prélevée sur le ruisseau de l'Etat, l'Hospice du Rioumajou disposera prochainement de l'électricité.

## Travaux réalisés dans le cadre de la Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

Ces travaux, réalisés sous maîtrise d'ouvrage du Pays des Nestes, ont consisté à nettoyer les embâcles qui se sont constitués, suite aux avalanches, dans les ravines de Madrix, Perche et Tos ainsi qu'en bordure de la Neste du Rioumajou.

Rappelons qu'avant le 1<sup>er</sup> janvier 2018, l'entretien et la restauration des cours d'eau, des ouvrages de protection contre les crues incombaient à tous les niveaux de collectivités sans qu'aucune n'en soit spécifiquement responsable. Aujourd'hui, ces travaux relèvent de la compétence exclusive des EPCI à fiscalité propre (Communauté de Communes Aure-Louron).

Pour 2018, la Communauté de Communes Aure-Louron a voté un budget annexe de 200.000 € pour l'exercice de cette compétence. Le financement de ce budget réalisé par une taxe GEMAPI qui se traduit par : 0.352 % sur la base de la Taxe d'Habitation, 0.339 % sur la base de la Taxe Foncière, 0.937% sur la base de la Taxe Foncière Non Bâtie et 0.594 % sur la base de la Cotisation Foncière des Entreprises.

## Coupe de bois

Cette coupe de bois a été effectuée sous la direction de l'ONF sur les secteurs de Péguère et la Piarre. Deux lignes de transport par câble ont dû être installées au niveau de Florance. 1.200 m<sup>3</sup>, de bois de bonne valeur marchande, ont pu être vendus.

Le transport de ce bois par camions imposant d'emprunter le pont de Soubiran et le pont Neuf, pour des raisons de sécurité, la Direction départementale des routes a restreint le tonnage de 48 à 29 tonnes engendrant, pour la commune, un surcoût de transport. A la fin de ce chantier, une expertise de la Direction départementale des routes a permis de ne constater aucun dégât sur les piles de ces deux ponts.

Deux à trois autres coupes seront effectuées sur le versant de Frédancon en 2019.

Au cours des trois prochaines années, 4.000 m<sup>3</sup> seront prélevés dans la forêt du secteur de la Piarre, propriété indivise des communes de Saint-Lary Soulan et de Sailhan. Compte tenu des conditions d'accès (forte pente), le système d'exploitation de la coupe à câbles sera utilisé. Dans un but écologique et environnemental, ce bois sera vendu et transformé en Bigorre.

## Entretien des sentiers

Contrairement à l'année 2017, il n'y a pas eu de dégâts majeurs à déplorer suite à des avalanches. Des opérations d'entretien des sentiers ont ainsi pu être effectuées entre Frédancon et l'Hospice.

## Projets 2019

### Aménagement d'une adduction d'eau potable au col du Portet

Ces travaux seront effectués au printemps 2019. Ils permettront, dès l'été 2019, de mettre en place des toilettes publiques sur le col du Portet et, à terme, d'alimenter les futurs points de restauration qui seront installés sur le secteur de Tourette et du col du Portet.

### Reconfiguration de la piste d'accès routier au refuge de l'Oule

Cette opération comprendra la mise en place d'une passerelle sur le ruisseau des Merlans. Son coût estimé à 165.000 € sera subventionné par le Conseil départemental pour un montant de 38.305 €.



### Confortement de la chapelle Sainte-Marie

Suite à la formation d'une poche d'eau sous la chapelle ayant entraîné l'apparition de fissures dans les murs de l'édifice, ces travaux vont consister en la mise en place de deux tirants intégrés à la toiture et en la création de fondations dans le soubassement de la chapelle par injection de béton. Ils seront réalisés au premier semestre 2019.

### Sécurisation de l'alimentation en eau de l'espace thermal

Un chemisage va être réalisé sur le Forage 1 de la Garet et une réflexion a été engagée afin de conforter l'alimentation en eau thermique des thermes par le forage SL5.

### Installation de toilettes publiques et d'un point d'eau sur le secteur de Tourette.

Cet aménagement fait suite à la forte augmentation de fréquentation sur ce secteur suite à la rénovation de la route du col du Portet.

### Travaux d'étanchéité sur la terrasse de la résidence du vieux village

Confortement du mur de soutènement situé dans le deuxième lacet de la route du col du Portet et mise en place de canalisations des eaux pluviales.

### Mise en place d'un réseau de chaleur bois

Une réflexion a été engagée suite à la nécessité de changer plusieurs chaufferies au fioul obsolètes. Le Conseil municipal a décidé d'opter pour la mise en place d'un réseau de chaleur bois dont le maître d'ouvrage sera le Syndicat Départemental d'Energie.

Ce réseau alimentera les bâtiments de la Mairie, de l'église, du presbytère, du groupe scolaire et de l'Office de tourisme.



### Rénovation de la salle des conférences de la Mairie (sols, estrade, ...).

Construction d'un hangar pour garer les navettes sur le secteur d'Espiabe (en partenariat avec la société Altiservice).

Réfection des caniveaux centraux et des grilles de la rue Vincent Mir au printemps prochain. (La commune a déjà procédé à des travaux sommaires cet automne). Ces travaux seront entièrement financés par les indemnités d'assurance reçues par la commune.

### Conforter le réseau d'eau potable

Des dossiers de finalisation d'autorisation de nouveaux captages ont été déposés en préfecture. Ils concernent les secteurs d'Espiabe, de l'Oule, de l'Edelweiss et de l'Hospice du Rioumajou.

## Projets dans la vallée du Rioumajou

- Réflexion sur l'ouverture d'un nouveau sentier entre Frédancon et l'Hospice du Rioumajou. Le but étant d'améliorer la cohabitation entre automobilistes et randonneurs. Cette réflexion est menée en étroite collaboration avec l'ONF.
- Travaux d'amélioration de la zone de parking et de l'aire d'accueil de Frédancon.
- Coupe de mélèzes à proximité du parking de Frédancon afin d'en agrandir l'espace.
- Coupe d'arbres derrière la cabane de Soulé (environ 100 cubes).
- Réflexion relative à l'aménagement d'un nouvel espace d'accueil pour les bergers à proximité de la cabane du Thou.

# Actualités communales

## Ouverture d'un tiers-lieu



Ce tiers-lieu, situé dans la galerie commerciale du Vieux Village, a été inauguré le 9 juillet dernier par Constance Dyèvre, sous-préfète de Bagnères-de-Bigorre, Henri Forgues, président du PETR du Pays des Nestes, Philippe Carrère, président de la Communauté de communes Aure Louron, Maryse Beyrié, Conseillère départementale et Jean-Henri Mir et André Mir, respectivement maire et 1<sup>er</sup> adjoint de la commune de Saint-Lary Soulan .

Cet espace aménagé est composé de mobilier de bureau et d'un accès internet très haut débit sécurisé, relayé par les points wifi publics. Il est référencé sur un réseau national et permet, sur réservation préalable, à toute personne ayant besoin d'un lieu de connexion d'exercer leur activité. Différentes tarifications (à la demi-journée ou sur abonnement) sont proposées. L'accès à ce tiers-lieu est géré par le Guichet Initiative Pluriactivité Emploi.

Premier tiers-lieu de la Communauté de communes Aure Louron, ce dispositif s'inscrit dans la réflexion menée au niveau départemental sur le développement du télétravail.

Le coût de ce projet, 11.000 € a été subventionné à hauteur de 5.000 € par l'Etat, de 900 € par le Parc national des Pyrénées et de 3.000 € par l'agence EDF "Une rivière, un territoire"

## Transfert des services techniques et de l'urbanisme



Les bureaux des services techniques et de l'urbanisme ont été transférés au dernier étage de la résidence du Vieux village (avec l'entrée située du côté du jardin public).

## Projet d'extension et de modernisation du complexe thermal Sensoria

Deux études ont été engagées sur ces établissements par la commune et le gestionnaire du Complexe sensoria.

La première concerne le projet d'optimisation énergétique de l'espace thermal ; la seconde, l'extension de l'espace Sensoria Rio. Un avenant au contrat de délégation de service public prend en compte ces évolutions.

Concernant la modernisation et l'extension du Sensoria Rio, l'objectif est de proposer :

- Une amélioration des services d'accueil comprenant notamment l'agrandissement des vestiaires
- La création d'une nouvelle offre « Premium », située à l'étage et qui sera composée d'un hammam (constitué de trois pièces allant de 38 à 48°), d'une douche en eau froide et d'une douche en eau chaude, d'un coin tisanderie, d'une salle de repos basée sur la chromothérapie et d'une terrasse extérieure avec un jacuzzi de 6 à 8 places.
- L'aménagement d'une zone « adulte » composé d'un bassin extérieur de 50 m<sup>2</sup>
- L'aménagement d'un bassin extérieur « famille » comprenant notamment un escargot de nage à contre-courant, des geisiers et des cols de cygne.

La maîtrise d'ouvrage est assurée par la commune qui a choisi le cabinet « V2F » pour en assurer la maîtrise d'œuvre, finaliser le projet et lancer la procédure d'appel d'offres. Le coût de ce projet est estimé à 2,4 millions d'euros pour une ouverture en novembre 2020.

## Réglementation de la circulation sur la route du col du Portet

L'engouement populaire suscité par l'arrivée de l'étape du Tour de France au col du Portet le 25 juillet dernier, a nécessité de mettre en place une réglementation de la circulation des véhicules à moteur sur la route d'accès à ce col afin de faire harmonieusement cohabiter automobilistes, cyclistes et gestionnaires d'estives.

Du mercredi 1<sup>er</sup> août au samedi 1<sup>er</sup> septembre, un arrêté municipal a interdit toute circulation, dans les deux sens, entre 10h et 16h (à l'exception des éleveurs, propriétaires de cabanes et les socio-professionnels travaillant sur le site).

Une réflexion est engagée afin d'adapter, l'été prochain, cette réglementation aux impératifs liés à la fréquentation touristique, à l'activité pastorale et à la préservation de cet environnement naturel exceptionnel.

## Mise en service du wifi public

Douze bornes WIFI Public gratuites couvrent le secteur de l'Office de Tourisme, de la rue Vincent Mir, de l'espace ouvert de la place de la Mairie et du jardin public. Mises en service par la société 2ISR, elles garantissent un accès sécurisé et la connexion peut atteindre jusqu'à 100 Mo. A chaque connexion, un portail captif, géré par l'Office de Tourisme, permet d'afficher différentes informations sur le village et la station.

## Nouveau contrat de délégation de service public de la gestion de l'eau

La commune a d'abord procédé à une étude comparative des différents systèmes de gestion de l'eau et réalisé un bilan du contrat arrivant à échéance. Après présentation du « Rapport du Maire au Conseil », les élus ont opté pour la poursuite de la gestion de l'eau sous forme d'une délégation de service public et a lancé une procédure en ce sens. La candidature du Groupe Suez, ancien délégataire, a été retenue.

A l'initiative de la Commune, ce nouveau contrat a fait l'objet d'une réunion publique d'information le 7 septembre dernier. A cette occasion, Sophie Balbanc, Directrice d'Agence Territoriale de SUEZ, et François Roche, Responsable du secteur, ont notamment présenté à la population les grandes lignes du programme d'investissements contenu dans ce contrat.

Ce nouveau contrat, d'une durée de 12 ans, a pris effet le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Ce contrat comprend la gestion, l'entretien et un programme d'investissement conséquent dont le planning de réalisation a été préétabli sur l'ensemble de la durée de ce contrat. Ce programme comprend notamment :

- Le remplacement des conduites d'eau potable (à hauteur de 80.000 euros par an).
- L'installation d'un suivi de la turbidité de l'eau du Rioumajou qui alimente l'essentiel du réseau d'eau potable du village (un taux de turbidité trop élevé, suite à de violents orages, a entraîné une interruption de l'alimentation du réseau et la distribution d'eau potable aux habitants entre le 11 et le 15 juin dernier).

- La création d'un nouveau réservoir d'eau potable implanté à Cabane (l'étude est en cours)

- La pose de 50 pré-localisateurs de fuite sur le réseau central du village

Pour mémoire, la commune est alimentée par 6 sources captées, compte 32.000 mètres de canalisations et 10 réservoirs. La consommation annuelle facturée est de 250.000 m<sup>3</sup>

Cette année, dans le cadre de ce contrat, le Groupe Suez a procédé :

- A la modernisation et l'étanchéité des réservoirs de Caneilles et de Sailhan



- Au remplacement des conduites situées rue Vincent Mir et, par extension, rue du Grand Pré et rue Espeyrias

- A la pose de compteurs de télé-relève qui vont permettre de mesurer la consommation d'eau des particuliers afin de détecter d'éventuelles fuites.

## Ouverture d'une médiathèque

Cette médiathèque, ouverte à la Maison du Patrimoine de Saint-Lary Village, est le fruit d'une collaboration avec la Médiathèque départementale des Hautes-Pyrénées. Grâce au fonds documentaire mis à disposition par le département (sous forme de livres, CD et de DVD), aux ouvrages de l'ancienne bibliothèque communale et à l'acquisition d'ouvrages sur les Pyrénées, effectuées par la commune, cette médiathèque propose un panel de documents sur la littérature pyrénéenne.

Une formation du personnel de la Maison du Patrimoine et de certains membres de l'association du Livre pyrénéen d'Aure et du Sobrarbe (associés bénévolement au fonctionnement de cette médiathèque), a été mise en place avec la Médiathèque départementale. Elle leur a permis de s'aguerrir au logiciel de gestion des ouvrages. Grâce à une tarification, cette médiathèque est accessible au plus grand nombre.

Renseignements complémentaires au 05 62 40 87 86.

## La Maison du Patrimoine

La Maison du Patrimoine, située face à l'office de tourisme, est composée d'un Web-Salon (qui offre un point internet avec un accès wifi gratuit et limité à 30 minutes), d'une Boutique (qui propose des produits du terroir ainsi que des jeux anciens et des jeux pyrénéens) et d'un musée qui comprend trois espaces d'expositions :

- Une exposition permanente sur le patrimoine valléen avec une nouvelle carte interactive en relief permettant de découvrir les sites naturels, le patrimoine religieux et les différentes activités proposées dans les vallées d'Aure et du Louron.

- Une exposition temporaire.

- Des expositions itinérantes.

De nombreuses animations y sont proposées durant les vacances scolaires et des conférences sont fréquemment organisées par l'association du Livre Pyrénéen d'Aure et du Sobrarbe.

La Maison du Patrimoine est ouverte :

- Hors périodes de vacances scolaires : du mardi au dimanche de 14h à 19h.

- Pendant les vacances scolaires : du mardi au dimanche de 10h à 19h.

# Actualités communales

## Services d'accueil de la petite enfance

La commune de Saint-Lary Soulan gère désormais les quatre structures d'accueil de la petite enfance : deux haltes-garderies et deux centres de loisirs sans hébergement. La coordination des structures est assurée par Sabine Fouga.

### Les centres de loisirs

En 2018, les deux centres de loisirs ont accueilli 584 familles. 1 242 journées ont été comptabilisées dans le centre du Pla d'Adet et 1 615 dans celui du village. Deux personnes travaillent au centre de loisirs du village et six (plus six renforts pendant les vacances d'hiver) dans celui du Pla d'Adet. La direction de ces deux centres est assurée Cyrielle Monlezun et Isabelle Garrigues (Directrice Adjointe).

**Le centre de loisirs du Pla d'Adet** a été ouvert tous les jours, de 8h30 à 17h30, du 23 décembre 2017 au 1er avril 2018. Ce centre dispose d'une capacité d'accueil de 30 enfants âgés de 3 à 6 ans et de 20 enfants âgés de 6 à 12 ans. La fourniture des repas est assurée par le chalet FFS et, dans le cadre du service d'accompagnement et de récupération au cours de ski, 861 accompagnements ont été assurés au cours de la saison 2017/2018.

En 2018, **le centre de loisirs de Saint-Lary Village** a été ouvert :

- Tous les mercredis (hors vacances scolaires) de 8h00 à 18h30.
- Durant les vacances de Noël et de Février, tous les jours, de 7h45 à 18h30.
- Durant les vacances de printemps et de Toussaint, du lundi au vendredi, de 8h00 à 18h30.
- Durant les vacances d'été, du lundi au vendredi de 7h45 à 18h30.

La capacité d'accueil est de 20 enfants (âgés de 3 à 12 ans). Grâce à une collaboration avec la régie sportive, les enfants ont pu se rendre à la patinoire, à la piscine et à la Maison du Patrimoine.

Des sorties ont également été organisées, tous les jeudis, au cours de l'été : à « La colline aux marmottes », à la Maison du Parc national des Pyrénées, « Aux Aigles d'Aure », « Au repaire des Huskies », à « Pyrénéo » et au Gouffre d'Esparros.

Un Projet de partenariat avec l'association « Autour de l'ours » est en cours.

Pour les centres de loisirs, un dossier individuel d'inscription doit être préalablement rempli avant toute réservation. Les formulaires de réservation et dossiers d'inscriptions sont disponibles via les sites internet de la mairie de Saint-Lary-Soulan. Renseignements complémentaires par téléphone au 05 62 39 40 66 ou par mail : [cdl@mairie-saint-lary.fr](mailto:cdl@mairie-saint-lary.fr)

### Les haltes-garderies

En 2018, **la halte-garderie de Saint-Lary Village** a été ouverte durant toute la saison d'hiver, tous les jours (de 7h45 à 18h45) puis, du lundi au vendredi, le reste de l'année, entre 8h et 18h30 à l'exception des mois de juillet et août, au cours desquels elle a été ouverte de 7h45 à 18h45. Cette halte-garderie dispose d'une capacité de 30 enfants pendant la période hivernale et de 24 enfants, le reste de l'année. Elle accueille des enfants âgés de 3 mois à 5 ans. 280 ont été accueillis cet hiver. 16 personnes y sont employées.

**La halte-garderie du Pla d'Adet**, a été ouverte tous les jours, de 9h à 17h30, du 1er décembre 2017 au 2 avril 2018. Elle dispose d'une capacité d'accueil de 30 enfants (âgés de 18 mois à 5 ans). 524 ont été accueillis cet hiver. La référente de la halte-garderie du Pla d'Adet est Claire Artigues éducatrice de Jeunes Enfants et 8 personnes y sont employées.

## Actualité du Regroupement Pédagogique Intercommunal

Au cours de la rentrée scolaire 2018, 120 enfants ont été accueillis au sein du Regroupement Pédagogique Intercommunal « Saint-Lary Soulan – Vielle-Aure ».

47 enfants ont été accueillis au sein de l'école primaire de Saint-Lary Soulan. Les cours sont assurés par Nathalie Lejeune (également directrice), Sandrine Idrac et Gilles Bonnard. L'équipe d'ATSEM est composée de Christelle Chalumeau et Fabienne Courrèges, agents de la mairie de Vielle-Aure, et de Cyrielle Monlezun, agent de la mairie de Saint-Lary Soulan.

Des activités, visites et sorties seront organisées tout au long de l'année sur les thèmes du respect et de la protection de l'environnement et de la découverte du patrimoine local.

Au sein de cette école, le revêtement de l'une des salles de classe a été changé et les services techniques communaux ont procédé au remplacement du portail de l'entrée.

73 enfants ont été accueillis dans l'école élémentaire de Vielle-Aure. Les cours sont assurés par Evelyne Verdier (Directrice), Catherine Roux, Eva Fantapie et Sophie Rey. Le travail réalisé avec les élèves sera de nouveau axé sur l'aspect culturel comprenant notamment des sorties (au Parvis, à la Ligue de l'enseignement, à la Maison du Savoir, ...), la réalisation d'une fresque murale et des projets réalisés en collaboration avec les Foyers Ruraux et dans le cadre des journées du reportage.

La garderie périscolaire est ouverte de 7h45 à 8h50 et de 16h30 à 19h.



En 2018, tous les élèves se sont retrouvés à Saint-Lary Soulan pour participer à la fête de la musique. L'amicale, créée l'an dernier par les parents d'élèves du RPI, continue à organiser différentes manifestations : troc, marché de Noël, Loto, vide-grenier ....

## Ordre national du Mérite et Légion d'Honneur



Par décret du Président de la République du 19 mai 2018, Jean-Henri Mir a été nommé au grade de Chevalier dans l'ordre national du Mérite pour ses 49 ans de services en qualité d'élu au sein de la commune de SAINT-LARY SOULAN et, par décret du Président de la République du 13 juillet 2018, Pierre FORGUE a été nommé au grade de Chevalier de la Légion d'honneur pour ses 56 années de bénévolat dans le milieu associatif.

Ces insignes leur ont été remis le 15 septembre dernier lors du repas des bénévoles organisé à l'Hospice du Rioumajou. Etaient présents à cette cérémonie : Béatrice Lagarde, préfète des Hautes-Pyrénées, Michel Pelieu, Président du Conseil départemental des Hautes-Pyrénées, Ghislaine Taffary, présidente Départementale de l'ordre national du Mérite et Jacques Duvin, Président d'honneur de l'association des membres de l'ordre national du Mérite représentant Jean-Louis Nabias, président de la Légion d'honneur des Hautes-Pyrénées.

## Mouvements du personnel en 2018

### Recrutements

**Jean-Marc BOISSEAU** : Agent de Maîtrise Principal, nommé par voie d'intégration au service technique depuis le 15 octobre, responsable des espaces verts et de la propreté urbaine.

### Nomination "Stagiaire"

**Nathalie FRAILE** : Adjoint Technique dépendant du Pôle Petite Enfance, affectée au nettoyage des bâtiments communaux depuis le 1<sup>er</sup> juillet.

### Titularisation

**Simon MORAGAS** : Adjoint Technique, affecté au service technique, titularisé le 15 janvier.

**Guillaume AIO** : Adjoint Technique, affecté au service technique, titularisé le 1<sup>er</sup> mars.

**Pascal DAVIAUD** : Adjoint Technique, affecté au service technique, titularisé le 5 juin..

### Départs

**Fabien BLARY** : Ingénieur Principal, assurant les fonctions de Directeur des services techniques en parallèle avec Jacques SALAT, a demandé sa mutation au 1<sup>er</sup> mars 2019.

## Les forces de l'ordre présentes sur la commune

Compte tenu de l'affluence touristique en cours des périodes estivale et hivernale, en plus de la police municipale, la commune de Saint-Lary Soulan reçoit les renforts de gendarmes mobiles et des CRS du secours en montagne.

### Police municipale

Pour la saison d'hiver 2018/2019, la police municipale est composée de deux policiers municipaux (permanents) et de neuf Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP). En été, les deux policiers municipaux reçoivent le renfort d'un ASVP.

A noter qu'en 2018, à la suite des travaux réalisés sur la RD 929, deux places arrêts minute ont été mises en place aux abords du Téléphérique et la surveillance concernant l'occupation des cinq places arrêts minute situées place de la mairie a été renforcée.

### Renforts de Gendarmes Mobiles

Le Détachement de sécurité et d'intervention au village est maintenu avec un effectif de huit personnels. Comme la saison dernière, quatre gendarmes réservistes sont affectés, jour et nuit, au Pla d'Adet.

### CRS du secours en montagne

Ils dépendent de la CRS Pyrénées située à Lannemezan qui intervient dans les Hautes-Pyrénées et en Haute-Garonne (fonctionnant notamment grâce aux postes avancés de Bagnères-de-Luchon, Saint-Lary-Soulan et Gavarnie). Ils sont présents, une semaine sur deux, à Saint-Lary Soulan et assurent les missions de secours en montagne. Les randonneurs qui souhaiteraient s'informer sur l'état d'enneigement des hauteurs de la vallée peuvent contacter l'antenne de la section montagne de la CRS Pyrénées à Saint-Lary Soulan au 05 62 39 55 18.

**Renfort de vigiles** lors du 1<sup>er</sup> de l'An et des vacances de printemps (affectés à la surveillance des bâtiments communaux).

# Tour de France



Cette 17<sup>ème</sup> étape "Bagnères-de-Luchon - Saint-Lary Soulan/Col du Portet" du Tour de France, qui s'est déroulée le 25 juillet dernier, a été remportée par le grimpeur colombien Nairo Quintana.

L'organisation mise en place par la Mairie et la société Altiservice, avec le soutien logistique du Conseil départemental des Hautes-Pyrénées, a permis d'acheminer les nombreux spectateurs sur les derniers kilomètres du parcours afin de leur faire pleinement profiter de cette étape qui, de par son format (65 kilomètres) et l'arrivée inédite au Col du Portet, a été une réussite.



Inauguration de la route du Col du Portet par Jeanne MIR



La Chapelle Sainte-Marie aux couleurs du Tour



Vue de l'arrivée

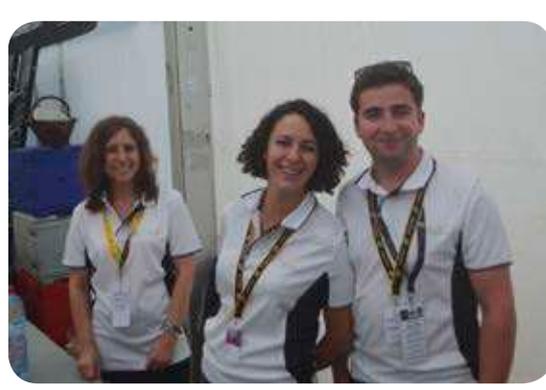


Au départ du col

Succès populaire au sein du village et à Espiaube



La mobilisation du personnel de la Mairie, du personnel de la société Altiservice et des bénévoles a grandement contribué à la réussite de cette journée sportive et festive.



# Actualités communales

## Bilan du complexe thermal Sensoria

### Bilan de la saison thermale

Avec 2.831 curistes (contre 2.799 en 2017), la saison thermale 2018 qui se déroule du mois d'avril au mois de novembre a enregistré une progression de sa fréquentation de 2,65% soit 49.155 journées cures (contre 48.493 l'an dernier). Elle a généré un chiffre d'affaires de 1.555.705 € (contre 1.516.949 € la saison précédente).

Les orientations thérapeutiques se stabilisent avec une prédominance marquée des cures en rhumatologie (65,49 %). Concernant l'âge des curistes, les personnes âgées entre 60 et 70 ans représentent 40,83 % des curistes et celles âgées entre 60 et 80 ans, 37,55 %. Elles sont à 48 % originaires d'Aquitaine et de Midi-Pyrénées et à 26% de la côte Ouest et de l'Atlantique.

Lors des enquêtes de satisfaction, les curistes ont souligné la disponibilité et le professionnalisme du personnel et ont apprécié le mode d'organisation des soins. L'accès gratuit à l'espace fitness, aux cours de « respiration-relaxation », yoga, gym douce et « stretching » et au wifi gratuit a également été plébiscité ainsi que la mise à disposition des espaces.

Sur le plan technique, la gestion de l'eau et la maîtrise des risques ont permis de sécuriser le stock d'eau thermale disponible. L'objectif, en 2019, sera de développer l'activité sur les périodes de faible fréquentation (mois de Juillet et Août), de maintenir le même niveau de qualité et de continuer à enrichir l'offre « activités-animations ».

### Bilan du complexe Sensoria



#### Le Sensoria Rio

En enregistrant 44.192 entrées, l'activité du Sensoria Rio a progressé de 7,06 % par rapport à l'année précédente. Le prix moyen sur l'ensemble de la saison est de 13,78 €. L'offre « Pass famille » 4 à 5 personnes a de nouveau connu un franc succès et sera reconduit en 2019.

#### Le Sensoria Nuxe Spa

Après trois années de forte augmentation, l'activité du Sensoria Nuxe Spa a diminué de 11 %. 5.157 soins ont été prodigués pour un prix moyen de 82,94 €. La clientèle a salué la compétence du personnel qui suit, en chaque

début de saison, une semaine de formation. De nouveaux soins seront mis en place dès cet hiver.

#### Le Sensoria Fitness

Rémi Guichard, nouveau professeur, a mis en place de nouvelles activités sur la thématique du bien-être (yoga, méditation, ...) qui ont connu des retours positifs. Avec 138 abonnés, le nombre d'adhérents est demeuré stable.

## Bilan d'activité des Régies

### Bilan de la Régie Accueil

#### Le refuge de l'Oule

Au cours de la saison d'hiver, avec 645 nuitées et 11.551 repas servis, le refuge de l'Oule a généré un chiffre d'affaires de 354.000 €, en hausse de 30% par rapport à l'hiver dernier malgré 13 jours de fermeture. L'agrandissement de la terrasse et l'installation de deux braseros ont donné pleinement satisfaction. Cet été, le Refuge de l'Oule a généré un chiffre d'affaires en hausse de 15 % (139.049 € contre 120.510 l'été précédent). Il a enregistré 1.302 nuitées (contre 1.056 en 2017) et 2.756 repas ont été servis.

#### Le restaurant des Merlans

Cet hiver, l'exploitation du restaurant des Merlans a généré un chiffre d'affaires global de 650.429 € (contre 610.539 € lors de la saison précédente). Tous les points de restauration ont connu une hausse avec une progression de l'activité du Bar (215.904 €), du Self (247.753 €) et du Point Chaud (186.772 €).

#### L'Hospice du Rioumajou

Ouvert du 15 juin au 30 septembre, l'exploitation de l'Hospice du Rioumajou a généré un chiffre d'affaires de 141.840 € (contre 89.300 € l'été précédent), en hausse de 59%. 4.390 repas ont été servis (contre 3.160 en 2017) et, pour la deuxième année d'ouverture de l'hébergement, 369 nuitées ont été enregistrées (contre 366 l'été précédent).

### Bilan de la Régie sportive

#### La patinoire extérieure

Pour sa 4ème année d'exploitation, cette patinoire a généré un chiffre d'affaires de 59.100 € (contre 63.600 € l'hiver précédent). Cette légère baisse est principalement due à une moindre fréquentation lors de la première semaine des vacances de Noël.

#### La piscine municipale

L'exploitation de la piscine municipale a généré un chiffre d'affaires sensiblement équivalent à celui de l'été 2017 (46.385 € cet été contre 48.764 € en 2017). 16.376 entrées ont été enregistrées contre 18.500 en 2017. Les travaux de rénovation des bassins ont donné pleinement satisfaction.

### Bilan du groupement pastoral de Soulan



Suite au départ de Romain Barboteau, Clémence Bodin, titulaire d'un BTS environnemental, mais n'ayant jamais exercé de gardiennage d'ovins sur une estive, a candidaté au poste de berger. Compte tenu de sa détermination et voulant à tout prix découvrir ce métier, le Groupement Pastoral l'a embauchée. Grâce à sa motivation et son sérieux, la période d'estive s'est très bien déroulée.

L'effectif « ovin » était composé de 1350 bêtes (dont 1150 d'éleveurs extérieurs à la vallée). Les 280 bovins accueillis ont simplement fait l'objet d'une surveillance par la bergère sous l'autorité du responsable de l'estive. Dans l'ensemble, l'estive de Soulan est bien entretenue. La pose et la dépose des clôtures, (pour éviter la divagation des bovins) ainsi que le défrichage représente un travail conséquent et, cette estive ne possédant pas de limites naturelles et étant traversée par une route, elle requiert une forte présence du berger. Des points d'eau doivent également être aménagés pour permettre aux bovins de s'abreuver correctement.

En 2018, la taxe d'estive des éleveurs s'est élevée à 18 637 €, l'aide au gardiennage (versée par l'Etat et la Région) à 16 894 € et celle de la commune de Saint-Lary Soulan à 10 000 €.

Les frais de gardiennage se sont élevés, en été, à 13 800 € et, en hiver, à 18 500 €.

Les frais de fonctionnement, qui se sont élevés à 10 196 €, comprennent : les médicaments, l'entretien des cabanes, des parcs et des clôtures (seule la clôture de la serre a été déposée par la société ATTM).

Jusqu'à ce jour, tous les investissements (grange communale, cabanes, parcs de tri, passage canadien, clôtures et achat d'une bétailière) ont été financés par le Groupement Pastoral.

### Bilan de l'Association Foncière Pastorale de Soulan

L'AFP de Soulan a procédé à des travaux d'aménagement sur le chemin de la Mudère afin d'en faciliter l'accès aux engins agricoles. En 2019, une première tranche de réhabilitation des rigoles de Soulan sera réalisée au lieu-dit Cazaux afin de favoriser la circulation des eaux de sources et éviter la création de bourbiers et de poches d'eau. Le montant des travaux s'élève à 27 000 € HT.

### Bilan du centre de secours de Saint-Lary Soulan

Alors que les éléments climatiques peu propices ont marqué cette année 2018 (un hiver enneigé et un été sec,) l'activité restera marquée par le risque courant, ponctué d'événements de grande ampleur comme le Tour de France accueilli au sommet du Col du Portet.

En 2018 le centre de secours a effectué 550 sorties dont 13 par les personnels du poste de nuit du Pla d'Adet activé durant la saison d'hiver.

A ce jour les effectifs du centre de secours se composent de 42 personnels ( 5 officiers 13 sous-officiers 8 caporaux et caporaux chefs et 12 sapeurs ) dont 4 membres du service de santé et de secours médical ( 1 médecin et trois infirmiers).



Cette année, le Syndicat Départemental d'Incendie et de Secours des Hautes-Pyrénées a doté ce centre d'un nouveau véhicule de secours aux personnes.

### Bilan de la Maison du Parc national des Pyrénées

La Maison du Parc national des Pyrénées, située sur la place de la Mairie de Saint-Lary Soulan, est composée d'un espace d'exposition interactif sur la faune et la flore et d'un auditorium qui permet d'assister à la projection de films et de participer à des conférences.

En 2018, 154.705 visiteurs ont été accueillis dont 11.206 scolaires.

Une fiche « Animations », distribuée aux centres de vacances et aux enseignants, permet de proposer des visites « sur mesure » aux scolaires, aux classes de neige et aux groupes. Ces visites comprennent une présentation générale du Parc National des Pyrénées, un diaporama, des jeux sur « Les forêts d'Aure » et la projection d'un film. Des soirées « rencontre » sont également proposées à la population. En 2019, elles aborderont de nouvelles thématiques (« Le bouquetin », « Les rapaces », « L'adaptation de la faune à la période hivernale », ...).

Des points « rencontre » animés par les gardes-moniteurs du Parc sont organisés sur le site de l'Oule (en été et en hiver) et sur le site du Badet (en été) et, en juillet et en août, un point accueil est ouvert sur le site d'Orédon. Rappelons que l'accès à la Maison du Parc national des Pyrénées est gratuit.

# Actualités communales

## Bilan d'activité du Guichet Initiative Pluriactivité Emploi (GIPE)

Le GIPE vous aide dans vos recherches d'emploi, vos démarches administratives, vos projets de formations :

### Forum pour l'emploi saisonnier

Cette année, cette 18<sup>ème</sup> édition du forum a accueilli 360 visiteurs, 39 employeurs et proposé 246 postes (avec un taux de placement de 43%).

### « La Gazette des saisonniers »

Réalisée par le GIPE et distribuée dans les boîtes aux lettres des habitants de la Communauté de Communes Aure-Louron, ce journal met en valeur des parcours professionnels réussis sur le territoire.

### Enquête auprès des travailleurs saisonniers

Le GIPE réalise une enquête afin de mieux connaître les attentes du public et de favoriser la mise en place d'actions adaptées.

### Le « PASS' Saisonniers »

Depuis 2014, plus de 600 cartes « PASS' » ont été délivrées aux saisonniers leur permettant de bénéficier d'avantages et de réductions chez les commerçants participants.

### Maison des services au public (MSAP)

Le GIPE accueille tous les publics concernant les démarches administratives avec un nombre de demandes en augmentation (726 dossiers traités en 2018.)

### Agrément du Service Public Régional de l'Orientation

Le GIPE est reconnu par la Région Occitanie pour ses compétences en matière d'emploi et de formation, ce qui lui permet de percevoir une partie de la part hors quota de la taxe d'apprentissage versée par les entreprises.

### Réalisation d'une présentation «Territoire et métiers»

Cette opération présente les différents métiers sur les Vallées d'Aure et du Louron. Cette documentation servira à l'orientation des publics en recherche d'emploi sur notre territoire mais aussi aux personnes désireuses de travailler une saison voire de s'installer plus durablement

### Partenariat avec la Maison de l'Emploi du Blaisois

Ce partenariat a été conclu afin de créer un jumelage de compétences pour permettre aux saisonniers mobiles des deux territoires de trouver des contrats de longue durée et d'être fidélisés.

### Travail sur la problématique du logement avec un recueil de logements à la location pour les saisonniers

Ce travail tend à faire émerger des possibilités de location pour les saisonniers ou améliorer l'accessibilité au logement (recensement et diffusion d'information).

### Réalisation d'un Guide Saisonnalité Aure Louron

Ce guide a été réalisé à l'échelle du territoire d'intervention du GIPE afin de faire bénéficier au public d'informations pratiques indispensables à la mise en œuvre de leurs parcours professionnels sur nos vallées.

## Accompagnement du public dans les projets de formation

Le GIPE a également procédé à la refonte de son site internet.

## Bilan du Groupement d'employeurs des vallées d'Aure et du Louron (GEVAL)

Le GEVAL cumule les besoins d'emploi à temps partiel, ainsi que les besoins saisonniers des entreprises adhérentes, pour pouvoir créer des CDI à temps complet sur le territoire des vallées d'Aure et du Louron. Pour cela le GEVAL propose des formations qualifiantes pour diversifier les compétences de ses salariés et fidéliser leurs parcours. Cette démarche est l'assurance pour les entreprises de trouver, au sein du GEVAL, un vivier de compétences diverses pour répondre à leurs besoins ponctuels.

Le GEVAL peut organiser des mises à disposition à temps partagé par métier sur des postes tels que secrétaire, chauffeur poids lourds, ingénieur, responsable ressources humaines, etc. afin de répondre aux besoins ponctuels mais récurrents des entreprises adhérentes. Le temps partagé c'est l'assurance pour le salarié d'obtenir un CDI au GEVAL.

Le GEVAL propose également différents services pour toutes les entreprises en proposant des prestations de conseil en ressources humaines et en formation professionnelle.)

En tant qu'organisme de formation, le GEVAL propose des formations individuelles ou collectives aux chefs d'entreprises, sur des thèmes comme l'informatique, le droit du travail, les conditions de travail, la sécurité au travail (SST)

### Le GEVAL a mis en place des partenariats avec :

- Le Groupement d'employeurs de Noirmoutier et de l'île d'Yeu (GENOV) pour mettre en place des contrats de travail « Mer/Montagne ». Pour nos entreprises locales, c'est notamment l'occasion de fidéliser un salarié tous les hivers en hôtellerie.
- Pôle Emploi avec la signature d'une convention pour faire connaître le groupement d'employeurs aux demandeurs d'emploi et aux entreprises du territoire du Bassin de Lannemezan
- Le GIPE pour des actions communes en faveur de l'emploi local.

### Bilan d'activité 2018

Le GEVAL, groupement d'employeurs multisectoriel mixte (entreprises, collectivités), a été l'employeur de 77 salariés mis à disposition auprès de ses 45 entreprises adhérentes, soit 24,5 salariés équivalent temps plein employés en moyenne tout au long de l'année (dont 12 CDI). L'embauche, en mai 2018, de Perrine Castanié au poste d'adjointe administrative est venue étoffer l'équipe en place.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter le GEVAL au 05.62.40.03.15, par mail [geval65@yahoo.fr](mailto:geval65@yahoo.fr) ou consulter le site internet [www.geval.fr](http://www.geval.fr) (qui diffuse des offres d'emploi disponibles, recherche des compétences en ligne pour les entreprises et les candidatures spontanées en ligne, ...).

# Station de Saint-Lary Soulan

## Forte fréquentation de la station au cours de la saison hivernale

Avec 603.672 journées/skieurs (en progression de 16,7 % par rapport à l'hiver précédent), la station de Saint-Lary a réalisé un chiffre d'affaires de 17.440.000 € TTC. Résultat en progression de 21,71 % par rapport à la saison 2016/2017.



Avec un cumul de neige de 8 mètres et un enneigement régulier, le domaine skiable a été ouvert du 1<sup>er</sup> décembre 2017 au 2 avril 2018. Toutefois, de nombreuses périodes d'intempéries et un vent fréquent ont perturbé le fonctionnement des remontées mécaniques. Sur les 124 jours d'exploitation, nous n'avons connu que 22 jours de beau temps et le domaine skiable a dû être totalement fermé le 28 février.

Les enquêtes réalisées au cours de la saison auprès de la clientèle laissent apparaître une augmentation de leur satisfaction sur l'ensemble des critères liés au domaine skiable.

## Bilan estival du téléphérique, du télésiège des Bouleaux et du Bike Park

Cet été, le téléphérique a été ouvert tous les jours, du samedi 30 juin au dimanche 2 septembre de 9h à 12h puis de 13h30 à 18h30 (19h le lundi). Avec 21.217 piétons, sa fréquentation a augmenté de plus de 6.000 piétons par rapport à l'été 2017.

Le télésiège des Bouleaux et le Bike Park ont été ouverts tous les jours, du samedi 7 juillet au dimanche 26 août, de 10h à 16h. Le télésiège des Bouleaux a transporté 3.444 personnes et, avec 3.600 passages, le Bike Park a enregistré une hausse de fréquentation de l'ordre de 400 passages par rapport à l'été 2017.

A noter qu'à l'occasion de l'arrivée de l'étape du Tour de France, le 25 juillet dernier, 6.000 personnes ont emprunté le téléphérique et 3.000 personnes ont été transportées jusqu'au col du Portet.

## Travaux et aménagements réalisés sur le domaine skiable et le parc des remontées mécaniques

Dans la perspective de la saison hivernale 2018/2019, la société Altiservice a procédé à de nombreux travaux de pistes ainsi qu'à des opérations d'entretien et de maintenance sur les remontées mécaniques.

### Travaux de pistes

La société Altiservice a procédé au réaménagement des pistes du Balcon du Lita 2 et du Balcon Cabane, au modelage des pistes sur l'espace débutant, sur l'espace ludique du Pla d'Adet, sur l'espace débutant d'Espiaube et sur l'arrivée du télésiège des Bouleaux. La stabilité du talus sur Echarpe 2 a été confortée et une piste de Snowtubing a été aménagée à proximité du tapis du Kid Park.

### Travaux d'entretien et de maintenance sur les remontées mécaniques

La société Altiservice a procédé à la réalisation de l'ensemble des visites annuelles du parc des remontées mécaniques (station motrice, ligne, station retour), des équipements de neige de production, de pistes ainsi que du parc des véhicules. Une réhabilitation d'ensemble du Téléphérique a été réalisée ainsi qu'une grande inspection sur certains équipements de la télécabine du Portet, du Télésiège fixe d'Aulon, du Télésiège fixe Fondeur, du Télésiège débrayable Soumaye. Enfin, une révision des moteurs sur le Télésiège débrayable Soumaye, sur le Télésiège fixe Tortes et sur le moteur principal de la Télécabine du Portet a été effectuée.

### Travaux divers

- Construction de 90 mètres linéaires de barrières à neige supplémentaires.
- Création d'une piste de Snowtubing au Pla d'Adet.



- Revégétalisation des zones ayant fait l'objet de terrassements.
- Rénovation de la peinture extérieure des cabanes de remontées mécaniques.
- Rénovation de la toiture des cabanes des téléskis des Gentianes et de Corneblanque et des Télésièges fixes du Fondeur et d'Aulon.
- Remplacement à neuf de la cabane d'arrivée du Télésiège fixe de la Tourette.
- Renforcement du débit d'eau pour la production de neige sur le Pla d'Adet
- Première phase de rénovation des cabanes de remontées mécaniques et bâtiments

Le coût de l'ensemble de ces travaux et aménagements s'est élevé à 1,2 millions d'euros.

# Noël des enfants



## Le Comité des oeuvres sociales de la mairie

Créé en octobre 1999, ce comité a pour but d'entretenir les liens de confraternité et de solidarité envers tous les membres, les aider dans toute la mesure du possible et dans les cas où la nécessité se fait sentir. Ces membres réalisent différentes activités sociales, tel que l'Arbre de Noël pour les enfants du personnel, et organisent des réunions et des repas amicaux. Suite à la dernière assemblée générale de décembre 2018, des jeunes membres ont rejoint le bureau.

# Actualités intercommunales

## Projets POCTEFA

Le Programme Opérationnel de Coopération Territoriale Espagne-France-Andorre (POCTEFA) 2014-2020 est un programme créé afin de promouvoir le développement durable des territoires frontaliers de ces trois pays. Il se compose, en ce qui nous concerne, de deux projets : SECURUS et DUSAL.

### Le projet SECURUS

Ce projet qui vise notamment à protéger les usagers et fiabiliser l'itinéraire routier situé entre les communes de Lannemezan et d'Ainsa, une étude a été engagée concernant le glissement de terrain qui affecte le versant Nord-Ouest du Pic de Mont, situé sur la commune de Saint-Lary-Soulan.

### Construction d'un nouveau pont à la sortie sud de Saint-Lary Village

Le Conseil départemental des Hautes-Pyrénées a confirmé que le pont d'Aygueuseau, situé à la sortie sud de Saint-Lary Soulan sur la RD 929, sera prochainement reconstruit.

Ce chantier de sécurisation routière, piloté par les services des routes du département, est dû à la nature instable du terrain sur lequel ce pont est implanté. Un nouveau pont, en structure métallique de 56 mètres de portée et de 10 mètres de largeur, sera construit en aval de l'actuel pont et permettra de rejoindre la RD 25 qui conduit au village de Sailhan.

Le coût de ce chantier qui s'élève à 3,5 millions d'euros, sera financé à hauteur de 65 % par des fonds européens. Les travaux débiteront en mars 2019.

Dans le cadre de ce chantier, la commune procédera à la déviation de la conduite d'eau thermale du forage de la Garet. Les travaux seront effectués en mars et en décembre 2019.

### Mesures de sécurisation du Pic de Mont

Un glissement de terrain ayant été constaté au niveau du Pic de Mont, la commune procédera à l'installation d'équipements de mesures au printemps 2019. Ces aménagements seront financés par des crédits européens.

### Le Projet de « Destination Unique des Vallées du Sobrarbe, d'Aure et du Louron » (DUSAL)

Ce projet regroupe les mairies d'Ainsa, d'Aragnoet, d'Arreau, d'Aulon, de Boltaña, de Bielsa, de Saint-Lary Soulan, du SIVU Aure 2000, du SIVU Aure Néouvielle, du SIVAL, de Val Louron, de l'Office de Tourisme Communautaire des Vallées d'Aure et du Louron, de la Comarca et de l'association touristique du Sobrarbe, de la Réserve de la Biosphère Ordesa-Vignemale et de la « Zona Zero ». Son principal objectif est de promouvoir et développer les ressources complémentaires dont dispose ce territoire sur les versants français et espagnol. Des projets ont été réalisés ou sont en cours de réalisation :

- Installation d'une pumtrack, sur le territoire de la commune de Vignec (sur la rive gauche de la Neste à proximité de la télécabine). Ce projet sera réalisé sous maîtrise d'ouvrage du SIVU AURE 2000. Son coût, estimé à 73.650 € HT, sera subventionné par l'Europe (FEDER) pour 47.872 € et le Conseil départemental pour 3.682 €.

- Réaménagement et optimisation de l'espace d'accueil de l'Office de Tourisme Communal.

- Publication de la brochure « V'Eldorado »

Dans le cadre du programme DUSAL, la promotion et le développement de l'activité VTT ont été retenus par les élus des vallées d'Aure, du Louron et du Sobrarbe. Afin de mieux faire connaître les différents sites aménagés pour pratiquer cette activité sportive, une brochure « V'Eldorado » a été publiée. Elle est disponible dans les offices de tourisme des différents partenaires.

## Communauté de communes Aure Louron

### Grand Site Occitanie «Pyrénées-Aure-Louron»

Le Conseil Régional Occitanie Pyrénées Méditerranée a retenu la candidature de la Communauté de Communes Aure Louron afin d'intégrer la marque «Grands Sites d'Occitanie». Cette marque, qui compte 40 Grands Sites, a pour objectif de promouvoir ces lieux touristiques sur le plan local, régional, national et international. Un plan de communication a été réalisé en ce sens cet été. La région s'est également engagée à apporter un soutien financier en vue de la valorisation du patrimoine, la qualité des infrastructures d'accueil et la préservation de l'environnement de ces sites.

### Plan Local d'Urbanisme intercommunal

L'élaboration de ce plan, à l'échelle des deux vallées, se poursuit, en étroite collaboration avec les élus des 47 communes. Une enquête publique sera lancée en 2019.

### Pass «Pyrénées2vallées» été et hiver»

En collaboration avec les offices de tourisme, les socio-professionnels des deux vallées et les stations de ski, l'office de tourisme communautaire a mis en place deux

Pass (été/hiver) qui permettent aux visiteurs de bénéficier d'avantages et de services les incitant à découvrir un large panel de sites de loisirs. Le « Pass hiver » permet notamment d'aller skier sur les 200 kilomètres de pistes des quatre domaines skiables (Saint-Lary, Peyragudes, Piau-Engaly et Val Louron) en profitant de tarifs préférentiels et de nombreux services (navettes aux aéroports de Toulouse, Pau et Tarbes-Lourdes Pyrénées, transport entre les stations, simplicité de paiement, ...).

### Programme d'aménagement de conteneurs semi-enterrés au sein du village

Déjà installés sur les sites du Pla d'Adet, d'Espiaube et de Soulan, à la demande de la commune, la Communauté de Communes Aure Louron a lancé une étude en vue de l'installation de conteneurs similaires sur Saint-Lary Village. Cette étude comprend la mise en place de 34 points d'apports volontaires. Elle fera l'objet d'une consultation de la population au cours du premier semestre 2019 et sera réalisée sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes Aure Louron.

# L'Office de Tourisme

## Fréquentation de l'Office de Tourisme

Au cours de l'année 2018, l'Office de Tourisme a accueilli dans ses bureaux 213 592 visiteurs contre 206 937 en 2017.

### les chiffres clés de la fréquentation en 2018 (source G2A)

**Hiver 2017/2018 : 918 100 nuitées (contre 845 300 la saison précédente)**

Sur l'ensemble de cette saison, la station de Saint Lary termine avec une hausse significative de +8,6% des nuitées par rapport à l'année passée, toutes catégories d'hébergements confondus. La saison a été positive et ce, malgré un calendrier pas toujours favorable (vacances de printemps tardives) et des conditions météorologiques compliquées avec un enneigement abondant, sur les week-ends notamment. Le pic de la saison a été enregistré sur les vacances d'hiver avec, au global, une fréquentation quasi au même niveau sur l'ensemble des 4 semaines.

Sur les 25 555 lits que compte la station, le taux de remplissage, tous types de lits confondus, a atteint 25,7 % (contre 23,6 l'an passé) et a généré 36 nuitées par lit (contre 33 en 2016/2017). Les centres, clubs et villages de vacances ainsi que les résidences de tourisme continuent à générer le plus de nuitées.

En termes de fréquentation ski, ce sont 603 672 journées de ski qui ont été vendues, en augmentation de 16,7 % par rapport à l'hiver dernier, pour un taux de conversion de 65,8 % (contre 61,2 % en 2016/2017).

**Été 2018 : 526 600 nuitées (contre 507 800 en 2017)**

La destination de Saint-Lary a terminé sa saison d'été avec une hausse de 3,7% en nombre de nuitées. Le taux de remplissage, tous types d'hébergements confondus, a atteint 10,9 % (contre 10,5 % l'été précédent). La part d'étrangers sur l'ensemble de la saison estivale s'élève à 7,1 % en légère baisse par rapport à 2017.

On peut toutefois noter que le passage du Tour de France au mois de juillet a entraîné une augmentation des nuitées de l'ordre de 15,1%.

Les lits chauds (en augmentation de 3,4% représentent 35% du stock de la station) enregistrent une hausse des nuitées de 3,1% (+8 449 nuitées par rapport à 2017). Il en va de même pour les lits tièdes (en augmentation de 4,1%

représentent 25% du stock) avec une hausse des nuitées de +6,9% (+8 372 nuitées).

Les lits froids enregistrent une baisse de stock de 3,6% par rapport à la saison estivale 2017 (Soit - 360 lits).

### Hébergement

La destination « Saint-Lary » se caractérise par la part non négligeable de lits froids qui représente, en moyenne sur l'année, 40% de la capacité touristique d'accueil disponible.

Même si une baisse du stock de lits chauds a de nouveau été enregistrée, on peut toutefois souligner que les actions menées par l'Office de Tourisme dans le cadre de sa démarche de Label « Qualité Confort Hébergement » auprès des propriétaires, portent ses fruits et a contribué à la baisse du nombre de lits froids (-1,47% en hiver et -3,6% en été)

**Bilan sur l'ensemble de l'année 2018 : 1 444 700 nuitées (contre 1 353 100 en 2017) soit une augmentation de 91 600 nuitées.**



A l'occasion de la soirée « Festi'Flocons », Jean-Henri MIR a officiellement remis les clés de la « SMART FORTWO PURE », mise en jeu dans le cadre de la loterie des 60 ans de la station, à Danielle GAILLARD .

### Bilan 2018 de la Plateforme de commercialisation "Saint-Lary Tour"

Année	Nombre de dossiers traités	Dont la vente en ligne	% des ventes en ligne	Chiffre d'affaires réalisé en date d'arrivée	Panier moyen
2015	785	238	30,31 %	476 974 €	608 €
2016	761	293	38,50 %	569 627 €	749 €
2017	1096	533	48,63 %	710 495 €	648 €
2018	931	476	51,20 %	748 756 €	804 €

Malgré un début de saison hivernale (décembre 2018) très difficile, on constate une progression du volume d'affaires de 5,38 % en 2018.

# L'Office de Tourisme

## DECLA'LOC

Les réglementations applicables au secteur de la location saisonnière ont récemment évolué suite à la promulgation de la Loi ELAN. Ces nouvelles obligations imposent aux propriétaires de meublé de tourisme de nouvelles déclarations :

- La procédure d'enregistrement qui vise à délivrer un numéro d'enregistrement à 13 caractères, que les plateformes de commercialisation doivent afficher sur votre annonce en ligne. Cette procédure concerne les communes ayant opté pour ce dispositif par vote du conseil municipal. Ce qui est le cas pour notre Commune de Saint-Lary Soulan.
- Le changement d'usage destiné à protéger le logement, ne concerne que les locaux d'habitation transformés pour un autre usage, notamment s'il s'agit d'une location qui devient une activité économique : location touristique de meublé, etc.

## L'espace "Propriétaires", symbole d'une relation privilégiée



Inauguré le 1<sup>er</sup> décembre 2018, ce nouvel espace, situé dans la galerie commerciale du vieux village, a été spécifiquement aménagé en respectant les thèmes du confort, de l'ergonomie et du gain de place en relation avec les entreprises locales. Il permet aux propriétaires d'appréhender très concrètement un projet de réaménagement ou de rénovation (choix des matériaux, niveaux de finition) et de rencontrer les artisans partenaires.

Rénovation, amélioration qualitative, fiscalité et commercialisation sont des sujets qui pourront être abordés avec notre Chargé de Mission, Vincent GRANGÉ.

Pour donner un nouveau souffle à l'activité de location ou engager des travaux de rénovation, adressez-vous à ce guichet unique : « Espace Propriétaires ».

Pour plus d'informations : contactez-nous par email à : [clubdesambassadeurs@saintlary.com](mailto:clubdesambassadeurs@saintlary.com)

Des permanences sont assurées le mardi et le jeudi de 16h à 18h et sur rendez-vous.

## Développement de l'activité VTT en Haute vallée d'Aure

Au cours de l'année 2018, le groupe de travail « VTT » et les élus de la Haute Vallée d'Aure se sont réunis à plusieurs reprises pour travailler sur ce dossier essentiel pour l'avenir de la Vallée d'Aure. Une piste de descente a été créée en juillet dernier entre les villages d'Ens et de Saint-Lary Soulan en passant par celui de Sailhan, piste qui a été très appréciée par les adeptes de la discipline. Une 2<sup>ème</sup> devrait voir le jour au printemps prochain.

D'autres projets sont en cours, et plus particulièrement, la création de pistes autour de la base de loisirs d'Agos, ainsi que le tour des villages. Un projet de Pumptrack est en cours de réflexion. Quand au projet de descente depuis le Pla d'Adet, il est toujours dans l'attente d'autorisations de passage

## Classement et Labellisation

139 meublés de tourisme ont bénéficié d'une visite de classement en 2018 avec les résultats suivants : 17 ont été classés 4\*, 55 en 3\*, 52 en 2\*, 8 en 1\*, 7 sont en cours et 36 ont été labellisés.

Labellisation	2016	2017	2018
5 diamants	11	10	12
4 diamants	23	20	11
3 diamants	14	13	8
2 diamants	13	4	3
1 diamant	0	0	2
<b>Total labellisés</b>	<b>61</b>	<b>47</b>	<b>36</b>
Audités non labellisés	17	14	6
<b>Total</b>	<b>78</b>	<b>61</b>	<b>42</b>

## Restructuration du bureau d'accueil du village

Dans le cadre du POCTEFA (Programme Européen de coopération transfrontalière entre l'Espagne la France et l'Andorre), la Mairie de Saint-Lary Soulan a décidé, entre autres, de restructurer son Office de Tourisme du village en réalisant des travaux d'aménagements qui devraient débuter en septembre prochain pour se terminer avant l'ouverture de la prochaine saison hivernale. L'objectif principal étant d'améliorer l'accueil des visiteurs en leur apportant le maximum d'informations sur notre destination.

Plusieurs espaces d'accueil, dédiés aux enfants et aux adultes seront créés, un nouveau backoffice verra le jour pour faciliter le travail du personnel et les dernières technologies numériques feront leur apparition à l'intérieur comme à l'extérieur pour communiquer 24h sur 24, grâce à un travail de partenariat avec le Pays des Nestes et les Offices de Tourisme du territoire.

# Vie associative et sportive

## Bilan du Club "Accueil et Amitié"



Le club « Accueil et Amitié » a pour but principal de garder le plus longtemps possible le contact avec une vie normale, en organisant diverses activités à caractère physique, culturel et social.

L'association "REGAIN", qui a pour rôle d'accompagner les seniors dans le vieillissement, propose, tous les vendredis, de 11h à 12h, dans la salle polyvalente de Saint-Lary Soulan, des activités sportives adaptées et des conseils diététiques. Les membres du Club se réunissent également chaque mardi après-midi dans cette même salle.

Cette année, les membres du Club ont participé à un voyage en Corse organisé par l'association des "Gais Louron" et le Club a également organisé un voyage à Salou au cours duquel ils ont assisté à un spectacle des Chevaliers du Fiel qui leur ont fait le plaisir d'entonner "Magalie de Piau-Engaly".

Les sorties avec les différents clubs des vallées permettent à tous les membres de mieux se connaître et s'apprécier.

## Association du Livre Pyrénéen d'Aure et du Sobrarbe

Présidée par Jean-François Hilaire, cette association organise différentes manifestations culturelles, tout au long de l'année, afin de valoriser la littérature pyrénéenne et d'en faire connaître son histoire.

Le temps fort de cette année 2018 a été l'organisation de la 9<sup>ème</sup> édition de la Fête du Livre Pyrénéen d'Aure et de Sobrarbe. Associée au soixantième anniversaire de la station de Saint-Lary, cette manifestation, gratuite, conviviale et de dimension transfrontalière, a une nouvelle fois permis aux auteurs, éditeurs, libraires, illustrateurs, peintres et photographes de présenter leurs œuvres et d'échanger avec le public au sein du salon du livre autour du thème « Marcher, passer, faire trace ». Des conférences, organisées à l'auditorium de la Maison du Parc national des Pyrénées, ont également été organisées.

En plus des conférences, qui sont régulièrement organisées dans la salle « événementiel » de la Maison du Patrimoine, des ateliers, des randonnées et voyage, certains bénévoles de l'association ont suivi des sessions de formation dispensées à la médiathèque départementale de Tarbes afin de pouvoir participer activement au fonctionnement de la médiathèque de Saint-Lary Soulan.

## Le comité des fêtes



Le comité des fêtes, présidé par Jean Pujo Menjouet, collabore étroitement avec l'office de tourisme et les autres associations du village à l'organisation de nombreuses animations et manifestations, tout au long de l'année.

## Bilan de l'association « Saint-Lary Aure Athlétisme »

En 2018, cette association, présidée par Pierre Védere, a organisé différentes manifestations :

### En ski alpinisme :

- Le « Championnat d'Occitanie - Trace d'Aure » de ski alpinisme, organisé le 22 janvier 2018 avec 27 participants et la victoire de Titouan HUIGE.
- Deux « Relais Nocturne » de ski alpinisme le 18 février et le 10 mars.

### En Trail

- La « Patou Trail », organisée du 2 au 24 juin avec quatre courses : un kilomètre Vertical et trois épreuves de 42, 20 et 11 kilomètres. Une course des petits a également été organisée. Ces courses ont réunis 1.000 participants avec beaucoup de retours positifs des athlètes et des accompagnants.
- Championnats de France de Kilomètre Vertical, organisé le 9 septembre. Cette épreuve a réuni environ 200 participants avec les meilleurs français de la discipline avec les victoires de Christel DEWALLE (recordwoman du KV féminin entre 2014 et 2018) et de Camille CAPARROS. Le club a été très bien représenté notamment par Thomas DARRODES 22<sup>ème</sup> au classement général et 9<sup>ème</sup> SENIOR.

### Événements 2019

- Coupe de France de ski alpinisme, le dimanche 10 Février, organisé en collaboration avec l'association « Transpyros » sur le domaine d'Espiaube. (Inscriptions par courrier au club des sports: 37 rue Vincent Mir 65170 Saint-Lary Soulan, ou sur place 25€ inscriptions sur le site [www.patoutrailsaintlary.com](http://www.patoutrailsaintlary.com)).
- La Patou Trail du 21 au 23 juin avec cinq courses (KV, 42km, 25km SKYRACE, 11km, 20km) et la course des petits. Inscriptions sur [Chronohttps://pyreneeschrono.fr](https://pyreneeschrono.fr).

## Bilan du ski-club de Saint-Lary



Le ski-club de Saint-Lary, présidé par Laurent Auriou, compte près de 100 compétiteurs. Le club accueille les skieurs à partir de 6 ans. Ces skieurs sont encadrés par deux entraîneurs à l'année, trois entraîneurs à la saison et un entraîneur remplaçant qui dispensent un volume d'entraînement de l'ordre de 1.600 heures de ski par saison.

Au cours de la saison d'hiver, les entraînements se déroulent tous les week-ends (7 heures par jour), tous les mercredis (4 heures par jour) et toutes les vacances scolaires (à hauteur de 6 jours par semaine et 7 heures par jour). Des entraînements spécifiques complètent cette formation.

Enfin, pendant toute la saison d'hiver, trois des entraîneurs assurent l'encadrement des classes "section sportive" au collège Maréchal Foch d'Arreau et du lycée Michelet de Lannemezan.

Les skieurs participent des courses secteurs aux courses interrégionales.

## Bilan du Foyer Culturel

Afin de satisfaire les Saint-Lariens et les vacanciers, le Foyer Culturel s'efforce de diversifier les activités patrimoniales et culturelles.

Le moulin, qui date de 1691, attire toujours autant de monde. Enfants et adultes sont très intéressés par les explications qui leur sont données sur le mécanisme, le fonctionnement, le travail du meunier ou de la meunière.

Le Foyer culturel s'est également associé aux célébrations du 60<sup>ème</sup> anniversaire de la station en offrant, en février, un concert donné par l'harmonie de Lannemezan (100 musiciens) devant un nombreux public.

En plus des nombreux concerts organisés par la paroisse, le Foyer Culturel, en collaboration avec le Parc National des Pyrénées et le conservatoire de musique de Tarbes, a accueilli le dernier week-end de mai un groupe de jeunes musiciens et chanteurs dirigé par Claire Benoît, auteur, compositeur, interprète, qui a présenté un conte pour le plus grand plaisir du public présent.

En collaboration avec « les amis des chemins de Saint-Jacques », « Pays d'art et d'histoire » et de l'ONF, un concert a été donné devant le refuge de l'Hospice du Rioumajou dans un écrin de verdure pour la plus grande joie des promeneurs et des pèlerins.

Pour la 19<sup>ème</sup> année, à l'occasion de son traditionnel concert d'automne, très attendu par les Saint-Lariens et les nombreux curistes, le Foyer culturel a invité un orchestre symphonique de Barcelone « Ars Medica » essentiellement composé de personnels médicaux. Ils ont enchanté et ont apprécié l'accueil chaleureux qu'ils ont reçu et apprécié la beauté de notre village au point d'envisager d'y revenir à titre privé. En 2019, le Foyer rural souhaiterait organiser l'opéra "Carmen" de Georges Bizet.

La journée d'artisanat d'art organisée au mois d'août connaît un succès grandissant, qui permet aux artisans-créateurs de nos vallées de montrer leur savoir-faire.

## Les temps forts de l'année 2019

**La Fête du Cochon** : 6<sup>ème</sup> édition de cette fête gastronomique traditionnelle, samedi 19 janvier

**Pyrénées Circus** : du jeudi 31 janvier au samedi 2 février

**La Trace d'Aure (coupe de France de ski alpinisme)** : dimanche 10 février

**"Music à la neige"** : du 16 au 23 février

**L'X-Trem freeride** : Raid freeride multiglisses par équipes, samedi 9 et dimanche 10 mars

**3<sup>ème</sup> édition du Salon pyrénéen de la rénovation et de l'architecture en montagne** : du vendredi 29 au dimanche 31 mars

**Le Patou Trail** : du 21 au 23 juin

**Cyclomontagnarde** : les 22 et 23 juin

**Fête de Soulan** : samedi 29 et dimanche 30 juin

**Passage de "La Pyrénéenne"** : dimanche 7 juillet

**Journée "Montagne propre"** : dimanche 14 juillet

**6<sup>ème</sup> fête Franco Aragonaise** : dimanche 4 août

**Fête des estives** : Jeudi 8 août

**Grand Raid des Pyrénées** : du 22 au 25 août

**Des conférences** seront également organisées par l'association du "Livre Pyrénéen d'Aure et du Sobrarbre" et de nombreux concerts par la "Pastorale du Tourisme". Le Festival des petites églises de montagne proposera son traditionnel concert estival et les "Mardis musicaux", concerts publics gratuits, seront organisés, tout été, sur la place de l'office de tourisme

# Vie associative et sportive

## Liste des associations

### Associations - Mairie

#### Amicale des Sapeurs-Pompiers

Président : Pascal Daviaud Tél. : 06.82.97.39.82

#### Club Accueil et Amitié

Président : Pierre Forgue Tél. : 05.62.39.40.00

#### Livre Pyrénéen d'Aure et du Sobrarbre

Président : Jean-François Hilaire Tél. :  
06.08.94.96.35

#### Club des Sports

Président : Jean-Henri Mir Tél. : 05.62.39.41.11

#### Club de Bridge

Président : Monsieur Desarrau Tél. : 06.09.50.65.93

#### Comité des fêtes

Président : Jean Pujol Tél. : 06.71.32.76.35

#### Comité de Jumelage

Président : Jacques Roca

#### Comité des Oeuvres Sociales

Présidente : Christine Moreilhon Tél. : 05.62.40.87.87

#### Foyer Culturel

Président : Jacques Cazala Tél. : 05.62.39.40.75

#### Gymnastique volontaire

Présidente : Sabine Rahali Tél. : 06.87.60.33.29

#### Tennis Club

Président : Aurélie Beracohea Tél. : 06.61.59.65.29

#### L'Asso du Pla

Présidente : Pascale Cardona Tél. : 06.74.72.19.54

#### Pastorale du Tourisme

Président : Francis Tisé Tél. : 05.62.39.43.81

### Associations - Club des Sports

#### Saint-Lary Aure Athlétisme

Président : Pierre Vedère Tél. : 06.86.30.50.91

#### Volley Club

Président : Sylvain Garnier Tél. : 06.03.82.42.50

#### Bureau des Guides

Président : Hubert Dedieu Tél. : 05.62.40.02.58

#### Club Olympique St Lary

Président : Jean Barrull Tél. : 06.63.43.73.61

#### Les Ailes d'Aure

Présidente : Anne Berthaud Tél. : 06.16.67.00.13

#### Radio Vallée d'Aure

Président : Jean-Henri Mir Tél. : 05.62.40.87.87

#### Snowboard Club

Président : Manu Bernia Tél. : 05.62.39.50.81

#### Ski Club

Président : Laurent Auriou Tél. : 06.23.87.13.40

#### St Lary Aure Montagne

Président : Pierre Vedère Tél. : 06.86.30.50.91

#### St Lary Cyclo-Club

Président : Michel Prat Tél. : 05.62.39.43.83

#### Cyclo sportive « La Pyrénéenne »

Président : Paul Loste Tél. : 07.61.99.31.98

#### Les Volants d'Aure

Président : Roland Albernier Tél. : 06.04.14.15.94

#### VTT Club des Nests

Présidente : Aurélie Rozière Tél. : 06.88.76.58.81

## Principales subventions municipales allouées aux associations

Comité des Fêtes : 50.000 €

Foyer Culturel : 5.000 €

C.O.S Rugby : 30.000 €

FNACA : 150 €

Club Accueil et Amitié : 1.000 €

« La Gaule Auroise » : 140 €

Comité des oeuvres sociales : 7.000 €

Autour de l'ours : 14.000 €

ADMR : 400 €

Coopérative scolaire : 4.250 €

Festival des petites églises : 650 €

Groupement Pastoral de Soulan : 10.000 €

Association «donneur de sang bénévole» : 150 €

ARCAL : 400 €

Amicale des Sapeurs-Pompiers : 1.200 €

Comité de jumelage : 5.500 €

ADIL : 233 €

Livre pyrénéen d'Aure et du Sobrarbre : 5.500 €

Tennis Club : 1.500 €

Société intercommunale de chasse : 1.000 €

# Informations pratiques

## LES SERVICES MUNICIPAUX

- Les bureaux de la Mairie sont ouverts au public :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30.

Contact avec Monsieur le Maire et les adjoints sur rendez-vous au 05.62.40.87.87  
mairie@mairie-saint-lary.fr  
www.mairie-saint-lary.fr

- Déchetterie :

Horaires d'ouverture du 1<sup>er</sup> décembre au 31 mars : le mardi et le jeudi, de 14h à 18h; Le samedi, de 8h à 12h et de 14h à 18h.

Horaire d'ouverture du 1<sup>er</sup> avril au 30 novembre : le mardi et le jeudi, de 14h à 18h ; le mercredi, et le vendredi, de 16h à 18h ; le samedi, de 8h à 12h et de 14h à 18h.

Tél. : 05 62 40 05 94.

### Au Pla d'Adet

#### Saison d'hiver :

- Agence Postale Communale au Pla d'Adet

Du lundi au vendredi de 10h à 12h30 puis de 13h30 à 17h. Tél : 05.62.39.26.13

#### - Point Info (Mairie Office de Tourisme)

Ouvert tous les jours pendant les vacances scolaires de 8h30 à 17h30 et, hors vacances scolaires, de 8h30 à 12h30 puis de 13h30 à 17h30

#### Saison d'été (juillet et août)

#### - Agence Postale Communale et Point Info (Mairie Office de Tourisme)

- Le lundi, de 9h15 à 12h30 puis de 13h30 à 18h30; du mardi au jeudi, de

- Service des repas à domicile pour les personnes âgées :

SIVOM

Tél. : 05.68.39.48.32

#### Assistante sociale du secteur (DDASS) :

- Centre médico-social d'Arreau

Agence des routes, quartier le pré commun 65240 Arreau Mme BOUXIN et Mme DOMECCQ au 05.31.74.35.52  
Le jeudi de 9h30 à 11h30 (sans rendez-vous)

Le reste de la semaine, appeler la Maison Départementale de la Solidarité à Lannemezan au 05.31.74.35.10

#### Assistante sociale de la M.S.A :

Permanence à la Mairie de Lannemezan, le mercredi, de 9h à 12h et, sur rendez-vous au 05.61.10.40.40, de 13h30 à 16h.

Permanence administrative au bureau de Tarbes, le lundi, mercredi, jeudi et vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 et le mardi sur rendez-vous au 05 56 01 98 84.

Fermée le dernier vendredi de chaque mois.

Point Internet disponible.

- Caisse d'Allocations Familiales accueil de Lannemezan

Rue de Thiers

Le jeudi et le vendredi de 13h30 à 16h15

Tél. : 0 810 25 65 10.

- Caisse Primaire d'Assurance Maladie

Maison de l'Etat, 88 rue Laurent Tailhade Lannemezan

Ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h puis de 14h à 17h.

Tél.: 0 811 70 36 46.

- Pôle Emploi- Lannemezan :

Sans rendez-vous : du lundi au vendredi de 8h45 à 12h45

Sur rendez-vous : lundi, mardi et mercredi de 12h45 à 16h45 et, le vendredi de 12h45 à 15h45

Tél : 39.49 www.pole-emploi.fr

- Maison des services - Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR):

8, quai de la Neste à Arreau

Tél/Fax : 05.62.98.61.68

#### Permanences :

Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

Le vendredi, de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30.

- Service Soins Infirmiers à Domicile (SIAD)

2, esplanade des écoles à Arreau.

Tél. : 05.62.98.68.95

Infirmière coordinatrice : Odile DUPUY  
Permanences du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h.

- Pour le service de Télé Alarme

Contactez l'ADMR à Arreau

au 05 62.98.61.68

## ETAT CIVIL 2018

### NAISSANCES

Lucas LEIRO HOAREAU, le 16 mars ; Roméo BESSON CORVASCE et Gabriel BESSON CORVASCE, le 23 mai  
Inès FILLLOL, le 16 juillet ; Madie BENARD, le 7 août  
et Lilou CHOLET, le 18 novembre

*Toutes nos félicitations aux heureux parents*

### MARIAGES

Lionel CAMPARDON et Marie-Hélène CARRERE, le 2 février  
Philippe GOUJARD et Maylis LAJOURMARD, le 28 février  
Michel SIREIX et Martine MARRUCHO, le 17 mars  
Cyril BACQUE et Marie SALAT, le 30 juin  
Matthieu DUFOURCQ-BRANA et Camille THEUIL, le 6 octobre  
Pierre-Arnaud LAURENT et Nathalie RABOUTET, le 1er décembre

**Nos meilleurs vœux de bonheur à ces jeunes époux**

### DÉCÈS

Maria RODRIGUEZ, veuve SANTOS GARCIA, le 16 octobre 2017  
Jeannine TISON, veuve PASSARRIEU, le 14 janvier  
Eric BOURGOIS, le 9 mars  
Louis CARRERE, le 3 avril  
Françoise COURT, veuve CARRERE, le 1er mai  
Jacques TISNÉ, le 8 mai  
Manuel BERNIA, le 10 juin  
Pierre LABAT, le 31 juillet  
Jeannine MARCEROU, le 3 août  
Jean VERDOT, le 21 décembre

*Nous assurons les familles éprouvées par la perte d'êtres chers de toute notre sympathie attristée*

SAINT-LARY SOULAN DU 29 AU 31 MARS 2019

3<sup>ÈME</sup>  
SALON PYRÉNÉEN  
DE LA RÉNOVATION ET  
DE L'ARCHITECTURE  
EN MONTAGNE



**PHILIPPE DEMOUGEOT**

Parrain du Label Qualité Confort  
Hébergement Saint-Lary



En présence de  
**GAËLLE CUISY ET KARINE MARTIN**  
partenaires du dispositif LICHÔ

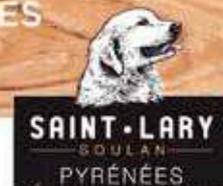
EMISSION «La maison France 5» rubrique «changer».

**HORAIRES D'OUVERTURE**

Vendredi 29/03 de 14h à 20h  
(inauguration dès 18h)  
Samedi 30/03 de 10h à 21h  
Dimanche 31/03 de 10h à 18h

**DONNEZ UNE NOUVELLE VIE  
À VOTRE APPARTEMENT, À VOTRE CHALET**

ARCHITECTES • ARCHITECTES D'INTÉRIEUR • ARTISANS • DÉCORATEURS  
EXPOSANTS • TABLES RONDES THÉMATIQUES



*Vivre la montagne*

